

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, RENON Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Absent excusé : Madame GONNET et Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 20/02/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 6

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET PRINCIPAL.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2023 établi par Madame le Comptable du Trésor de SISTERON dont le résultat est le suivant :

- Section de Fonctionnement : **excédent de 137 678.69 €**
- Section d'Investissement : **excédent de 19 448.40 €**

Résultat global : **excédent de 157 127.09 €**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire

Le Conseil, à l'unanimité,

-Approuve le Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2023 de Madame le Comptable du Trésor selon les éléments indiqués ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 27 février 2024,

Le Maire,
Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

